

LA CIRCULATION AU CENTRE DE PULLY

Afin de permettre les travaux de réaménagement du centre-ville et l'arrivée des nouveaux bus, les principes de circulation seront modifiés sur plusieurs rues. Diminuer l'impact du trafic sur le centre de Pully et offrir un gain de temps pour la traversée Nord-Sud de la Commune sont les objectifs de ces transformations.

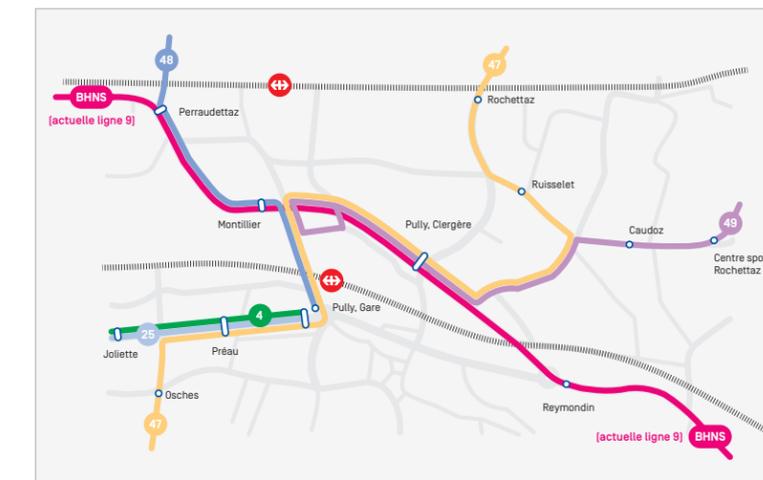


TRANSPORTS PUBLICS

Optimiser les déplacements des bus est un objectif essentiel pour inciter les gens à utiliser les transports collectifs et contenir ainsi le transport individuel motorisé. Le tracé de plusieurs lignes sera revu dans ce sens.

Les bus 47 et 48 continueront de desservir la rue de la Poste, via l'arrêt « Pully-Gare », mais remonteront par l'av. du Tirage puis par le ch. des Roches plutôt que par la rue de la Poste et le giratoire de Reymondin

pour rejoindre le Nord de la Commune. Avec la priorisation des bus aux carrefours et la création d'une interface commune aux lignes 47, 49 et BHNS (actuelle ligne 9) à la place de la Clergère, ces modifications apporteront de nombreux avantages aux clients des transports publics, tels que des transbordements facilités et plus confortables d'une ligne à l'autre, mais aussi des bus plus ponctuels et plus rapides sur l'ensemble des lignes.



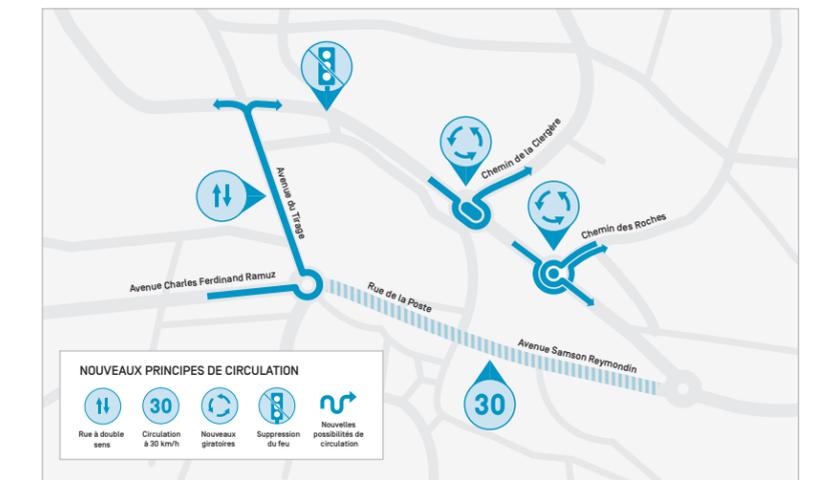
Nouveaux tracés des bus suite aux réaménagements

TRANSPORTS INDIVIDUELS

Le trajet pour aller du Sud au Nord de la Commune sera facilité depuis l'avenue C. F. Ramuz. Les automobilistes pourront remonter l'avenue du Tirage qui sera mise à double sens, puis prendre le chemin de la Clergère. Il ne sera ainsi plus nécessaire de descendre jusqu'au giratoire Reymondin-Lavaux. Deux nouveaux giratoires seront créés sur l'avenue de Lavaux. Le premier au niveau du chemin de la Clergère et le second au niveau du chemin des Roches.

La circulation sur la rue de la Poste restera à double sens, mais en zone 30km/h [aujourd'hui, la vitesse moyenne recensée sur la rue de la Poste est de 30 km/h].

Avec la mise en double sens de l'av. du Tirage, le maintien du double sens sur la rue de la Poste, et le passage de cette rue commerçante en zone 30, le centre-ville reste facilement accessible en voiture, mais le trafic de transit y est découragé.



Evolution des principes de circulation au centre de Pully